

Communiqué de presse

La Banque des Territoires et le Cerema renforcent leur engagement commun pour accélérer la transformation écologique des territoires

Paris, le 2 décembre 2024 - À l'occasion du Salon des Maires et des Collectivités Locales (SMCL), Olivier Sichel, directeur général de la Banque des Territoires, et Pascal Bertaud, directeur général du Cerema, renouvellent leur partenariat en faveur de la transformation écologique des territoires. Cette convention marque une nouvelle étape dans les synergies entre les deux entités, permettant de consolider la convergence des expertises et de les mobiliser efficacement au service des territoires.

Un partenariat au service de l'action territoriale

D'une durée de quatre ans, cette nouvelle convention vise à renforcer la synergie entre les expertises du Cerema et les capacités de financement de la Banque des Territoires en faveur de l'accélération de la transformation écologique du pays. En proposant des solutions innovantes et des outils performants, le Cerema et la Banque des Territoires entendent répondre au plus près des attentes des acteurs territoriaux.

Cinq axes stratégiques pour répondre aux défis des territoires

Les partenaires ont défini cinq thématiques majeures, identifiées comme des axes communs aux expertises du Cerema et aux priorités stratégiques de la Banque des Territoires.

- Accompagnement sur la sobriété foncière et le recyclage urbain
- Adaptation au changement climatique et gestion des risques littoraux
- Gestion de l'eau et des milieux aquatiques ;
- Rénovation thermique des bâtiments
- Mobilités décarbonées

Pour atteindre leurs objectifs, la Banque des Territoires et le Cerema s'engagent à déployer des actions communes, telles que :

- L'appui en ingénierie territoriale et à l'évaluation de projets ;
- Le partage et le déploiement de ressources documentaires et méthodologiques ;
- Le relais des offres proposées par chacun des partenaires ;
- La formation et la qualification des acteurs territoriaux ;
- La réalisation d'actions communes de sensibilisation (séminaires, webinaires, ...)

Avec le renforcement de leur partenariat, la Banque des Territoires et le Cerema réaffirment durablement leur engagement à soutenir les collectivités dans leur transformation écologique et énergétique. Ce partenariat traduit leur volonté commune de conjuguer expertise et innovation pour répondre aux grands enjeux des territoires.

Olivier Sichel, directeur général de la Banque des Territoires, déclare « *Ce partenariat de long terme illustre notre ambition commune : offrir aux collectivités des outils pratiques et performants pour relever les défis du changement climatique, de la gestion des ressources et de la transformation des territoires. Ensemble, nous nous engageons à mobiliser nos savoir-faire pour construire, aux côtés des acteurs locaux, des territoires résilients, durables et innovants* ».

Pascal Bertaud, Directeur Général du Cerema, ajoute « *Construire des projets nous anime. Ce partenariat illustre nos complémentarités entre l'expertise du Cerema, et le financement de la Banque des territoires, clés de la réussite* ».

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr



A propos du Cerema

Le Cerema est l'établissement d'expertise pour l'Etat et les collectivités d'adaptation des territoires au changement climatique. Il est l'unique établissement national dont la gouvernance est à pilotage partagé entre l'État et les collectivités territoriales avec plus de 950 collectivités adhérentes. Il est présent dans l'Hexagone et dans les Outre-mer grâce à ses 27 implantations et ses 2 500 agents.

Détenteur d'une expertise nationale mutualisée, le Cerema accompagne l'État et les collectivités territoriales par l'élaboration coopérative, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques et projets d'aménagement et de transport. Doté d'un fort potentiel d'innovation et de recherche, le Cerema agit dans 6 domaines d'activités : Expertise & ingénierie territoriale, Bâtiment, Mobilités, Infrastructures de transport, Environnement & Risques, Mer & Littoral. Le Cerema est un établissement public relevant du ministère du Partenariat avec les territoires et de la Décentralisation, du ministère de la Transition écologique, de l'Énergie, du Climat et de la Prévention des risques et du ministère du Logement et de la Rénovation urbaine.

[Cerema.fr](https://cerema.fr)



Contacts presse

Banque des Territoires – Antoine Pacquier | antoine.pacquier@caissedesdepots.fr | **06.86.42.69.58**

Cerema - Laila Kalai | presse@cerema.fr | **06.64.53.80.42**